

T. ROWE PRICE FUNDS SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6c route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg



22 juillet 2025

Avis de propositions de changements à apporter à un fonds de T. Rowe Price Funds SICAV (la « Société »)

Sous réserve de l'approbation du régulateur du fonds, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), nous avons l'intention d'introduire les mises à jour suivantes, entre autres changements, dans la prochaine version du prospectus de la Société au titre du T. Rowe Price Funds SICAV - Emerging Local Markets Bond Fund :

- Le fonds sera construit par rapport à un indice de référence approprié, qui restera inchangé, et alliera recherche fondamentale et construction de portefeuille extrêmement structurée.
- La qualité de crédit globale du fonds sera au moins équivalente ou supérieure à celle de l'indice de référence.
- À l'exception des émetteurs privés, le fonds peut investir dans des titres de créance non-investment grade notés au moins B-, dans des limites spécifiques vis-à-vis de l'indice de référence.
- Le fonds ne pourra investir plus de 13 % de ses actifs nets dans un seul et même pays.
- Les instruments dérivés ne seront plus utilisés à des fins d'investissement, mais uniquement à des fins de gestion efficace de portefeuille et de couverture.

Pour éviter toute ambiguïté, le fonds restera conforme à la VAG (*Gesetz über die Beaufsichtigung der Versicherungsunternehmen*, c'est-à-dire la loi allemande sur la surveillance des compagnies d'assurance du 1^{er} avril 2015).

Les propositions de changements sont soumises à l'approbation du régulateur et un avis aux actionnaires ultérieur sera envoyé dans le délai réglementaire avant l'entrée en vigueur des changements.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.